



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Agence Municipale de Médiation - Accueil de jeunes devant
effectuer des travaux d'intérêt généraux (alternative à poursuite
judiciaire) - Gestion Protection Judiciaire de la Jeunesse**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Administration Générale**Agence Municipale de Médiation - Accueil de jeunes devant effectuer des travaux d'intérêt généraux (alternative à poursuite judiciaire) - Gestion Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Depuis 1983, date de sa création, le travail d'intérêt général (TIG) a permis à un nombre important de jeunes d'effectuer leur peine en milieu ouvert auprès d'une collectivité ou d'une association. A noter que le TIG est une peine substitutive à l'emprisonnement alors que la mesure réparation dénote un caractère éducatif.

Depuis 1993, la Mairie de Niort, soucieuse de participer au développement des peines alternatives, sur demande de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, accueille environ 25 mineurs chaque année. Ceux-ci sont tenus d'effectuer un travail souvent en adéquation avec leur formation au sein des services techniques de la Ville, et sont encadrés par un personnel de l'Agence Municipale de Médiation.

Pour renouveler cette prestation, la Mairie de Niort doit être inscrite sur une liste des structures d'accueil tenue par le Ministère de la Justice.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire, conformément à la circulaire d'application du 11 mars 1993 à l'article R – 131-17 et suivants du Code Pénal, à solliciter le Juge des Enfants pour l'inscription de la Mairie de Niort sur la liste des structures d'accueil,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions de stage.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)